

Numéros utiles

Des consultations sont possibles après votre sortie (Allaitement maternel, douleurs périnéales, suivi flash, entretien postnatal ...)

Maternité du CHIC :
02 98 52 61 42

Centre Périnatal de proximité :

Concarneau : 02 98 52 68 86

Douarnenez : 02 98 75 15 35

Pont L'Abbé : 02 98 82 40 50

Ma sage-femme libérale :

Mon médecin traitant :

Mon pédiatre :

Qu'est-ce qu'une sortie précoce ?

C'est un retour à domicile à partir du 1^{er} ou 2^{ème} jour après un accouchement normal (avant le 4^{ème} jour pour une césarienne)

L'accord de sortie est donné par l'obstétricien ou la sage-femme **et** le pédiatre.

Votre suivi médical et celui de votre bébé doivent être planifiés avant la sortie.

Le séjour en maternité doit se dérouler sans problème médical ou social pour vous et votre bébé.

Tout élément apparaissant durant le séjour peut remettre en cause la sortie précoce

LES DIFFÉRENTS MODES DE SORTIE DE LA MATERNITÉ



Sortie classique

Entre 3 et 4 jours pour un accouchement normal
Entre 4 et 5 jours après une césarienne

Pour moi

- ✓ Je contacte ma sage-femme libérale pour un suivi à domicile dans les 3 jours suivant la sortie.
- ✓ Je prends rendez-vous pour la visite post-natale 6 à 8 semaines après l'accouchement, avec ma sage-femme, mon gynécologue ou médecin traitant

Pour mon bébé

- ✓ Je prends rendez-vous pour la visite médicale à réaliser entre J6 et J10, avec mon pédiatre ou médecin traitant

Sortie précoce après 48h

Après accord médical

Pour moi

- ✓ Je contacte ma sage-femme pour organiser un suivi à domicile **24h après ma sortie**
- ✓ Je prends rendez-vous pour ma visite post-natale 6 à 8 semaines après l'accouchement avec ma sage-femme, mon gynécologue ou médecin traitant

Pour mon bébé

- ✓ Je prends rendez-vous pour la visite médicale à réaliser entre J6 et J10, avec mon pédiatre ou médecin traitant

Sortie précoce avant 48h

Après accord médical

Pour moi

- ✓ Je contacte ma sage-femme pour organiser un **suivi à domicile 24h après ma sortie**
- ✓ Je prends rendez-vous pour ma visite post-natale 6 à 8 semaines après l'accouchement avec ma sage-femme, mon gynécologue ou médecin traitant

Pour mon bébé

- ✓ Je m'engage à faire réaliser les **tests obligatoires** (guthrie et auditif)
- ✓ Je prends rendez-vous pour la **visite médicale à J3 ou J4** avec mon pédiatre ou médecin traitant
- ✓ Je prends rendez-vous pour la visite médicale à réaliser entre J6 et J10, avec mon pédiatre ou médecin traitant